

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra **à l'école communale, rue Joseph Désir, 2 à Momalle, le lundi 29 décembre 2025 à 19h30'.**

Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025.
2. Budget communal – Exercice 2026.
3. Octroi d'un subside aux associations participantes à l'évènement « Remicourt en Fête » - Exercice 2025.
4. Octroi de subsides aux clubs sportifs – Exercice 2025.
5. Octroi d'un subside exceptionnel à une association sportive remicourtoise Exercice 2025.
6. Désignation des membres du Conseil en qualité de membres de droit aux AG du Centre Culturel.
7. Environnement – Actions Zéro Déchet 2026 – Mandat à Intradel.
8. Motion relative à la régularisation des ratons laveurs – Décision.
9. Communications.

HUIS-CLOS :

10. Acquisition d'emprise sise rue de Pousset à Remicourt pour cause d'utilité publique – Plan PIMACI 2022-2024.
11. Inondations – Renouvellement de l'approbation d'une convention relative aux mesures antiérosives dans le cadre du Plan Pluies de la Commune de Remicourt – S.A. Rocame.
12. Intervention dans les abonnements scolaires SNCB-TEC.
13. Enseignement maternel et primaire communal – Personnel enseignant – Ratifications de désignation.
14. Enseignement maternel et primaire communal – Personnel enseignant – Ratification de demande de congé exceptionnel.

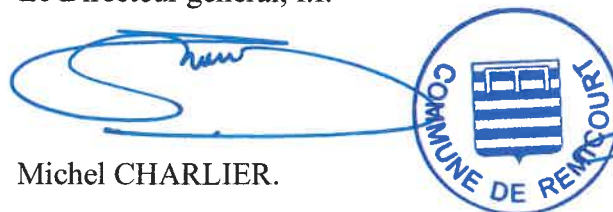
Le 15 décembre 2025.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général, f.f.

Le Bourgmestre,

Michel CHARLIER.



Luc LHOEST.